



RAPPORT MORAL 2022

François Guiraud, Président

Antoine Thébault, Président-Adjoint

Stéphane Latour, Directeur

Préambule

Bonjour à toutes et tous,

Je voudrais tout d'abord remercier nos intervenants qui ont illustré remarquablement deux enjeux importants que nous avons voulu mettre en lumière ce matin :

-D'un côté la question de l'attractivité de notre filière et de notre nécessaire adaptation aux fortes évolutions de la société au travers des nouvelles générations.

-De l'autre l'équilibre des usages, la diversité des valorisations des produits forestiers et l'importance du tissu de PME familiales du Bois d'œuvre qui sont une des richesses de notre massif forestier.

J'ai l'honneur de présider cette nouvelle Assemblée Générale qui sera, une fois de plus la pénultième ! En effet, en accord avec Antoine THEBAULT, candidat annoncé à la Présidence cette année, l'Assemblée Générale de la FIBNA a décidé que j'assurerai la présidence une année supplémentaire jusqu'à fin 2023. En effet, comme la plupart d'entre vous le savent, notre directeur Stéphane Latour quittera ses fonctions au 31 janvier 2023 pour rejoindre la Délégation régionale du CNPF Nouvelle-Aquitaine. Il nous est donc apparu qu'un changement simultané de présidence et de direction aurait perturbé la continuité de nos actions. Antoine Thébault deviendra donc président lors de notre prochaine Assemblée Générale en 2023.

.....

Antoine Thébault

« Je me permets de rebondir sur les propos de François, et ce sera ma seule intervention lors de cette AG, pour le remercier vivement de s'être proposé et d'avoir accepté de prolonger son mandat de Président encore 1 an, dans l'intérêt de la FIBNA, de ses salariés et de toutes les entreprises adhérentes. Je vous serais reconnaissant de l'applaudir pour le remercier pour cela et également pour son investissement sans faille depuis tant d'années.

2023 devra aussi être une année pour continuer, toujours et encore, de faire évoluer notre organisation avec d'une part, la création de pôles d'activités ou commissions, et d'autre part, d'intégrer de nouvelles forces vives, pour que la FIBNA continue de se renouveler en permanence et d'être la mieux « armée » possible pour répondre aux enjeux de demain. Ce sera une de mes principales missions aux côtés de François.

Je vais donc, maintenant, profiter de ma dernière AG des années à venir en tant que spectateur, et laisse notre Président vous présenter le rapport moral de l'année écoulée. »

L'année dernière, j'avais axé le rapport moral autour de trois sujets majeurs :

- La disponibilité de la ressource forestière et l'approvisionnement
- Les ressources humaines et les compétences
- L'acceptabilité sociétale des activités forestières et le lien entre le Bois et la Forêt

2022 a été fortement marquée par de nombreuses actualités qui sont, en fait, la conséquence d'évolutions profondes sur lesquelles j'avais mis l'accent l'année dernière.

Je vais donc, dans mon rapport, reprendre ces thèmes, de façon plus large

- en abordant dans un premier temps la situation économique des entreprises de transformation de façon générale et la problématique des approvisionnements en lien avec la forêt, le changement climatique et les incendies.

-Puis je parlerai des ressources humaines, et des actions mise en œuvre face aux problèmes de compétences, de difficultés de recrutement et de fidélisation des collaborateurs de nos entreprises.

-Et enfin j'aborderai les sollicitations médiatiques et militantes qui concernent la gestion des forêts, l'exploitation forestière et plus généralement les actions que nous devons mener pour répondre aux enjeux sociétaux. Dans le jargon du monde des entreprises, on appelle cela la RSE, la responsabilité sociale et environnementale.

Je dirai également en conclusion un mot sur l'organisation et le rôle de la FIBNA au sein de notre filière.

La situation économique, les perspectives et l'approvisionnement

L'état d'urgence sanitaire lié au Covid a encore marqué ce début d'année. La fin du pass vaccinal généralisé ne date que du 14 mars et la fin de l'état d'urgence du 1^{er} août 2022. Il a donc duré deux ans et ses conséquences se feront sentir à long terme. Cette première partie d'année a bien sûr aussi été marquée par l'invasion russe de l'Ukraine le 24 février.

Depuis la fin du premier confinement, l'activité économique a été très soutenue et la demande des consommateurs est restée forte jusqu'à cet automne. Cette période a été favorable à notre filière d'un point de vue économique et l'ensemble des acteurs a pu retrouver une meilleure santé financière favorable aux investissements. Cette tendance a été fortement accompagnée par l'Etat et les collectivités grâce aux mesures de soutien et aux plans de relance mis en place.

Le suivi économique relatif au pin maritime que nous réalisons au sein de la FIBNA est diffusé dans le cadre de la commission approvisionnement de la CRFB et des groupes de travail associés :

Activité bois d'œuvre :

Pour 2021, on constate un fort rebond de +19% en volume consommé et en production par rapport à 2020. Cela correspond sur les 34 entreprises de pin maritime interrogées à une consommation de 2,68 millions de m³.

Pour 2022, les estimations réalisées en milieu d'année nous donnaient une production en hausse de +3% par rapport à 2021. Le volume scié en 2022 devrait se situer entre 1,1 et 1,2 Mm³ alors qu'il était en dessous de 1 million de m³ en 2020.

Par rapport à la période avant covid, l'augmentation de la consommation de bois d'œuvre est estimée à +8,5% mais encore inférieure d'environ -10% par rapport à 2015.

2021 et début 2022 restent marquées par une forte activité sur les marchés naturels du BO, dans les trois secteurs principaux (qualité, construction, emballage/palette) et par la persistance de difficultés logistiques et de production, liées à des limitations de main d'œuvre ou de composants.

Activité bois d'industrie :

La consommation globale des usines (pâte papier chimie verte et panneaux) a augmenté de +3,5% en 2021 par rapport à 2020 malgré la fermeture d'une ligne de production dans les Landes. La consommation de billons de pin maritime s'établissait en 2021 sur 7 sites industriels à 2,33 millions de m3. Elle reste inférieure à 2019 d'environ -8,5%.

L'activité de l'année 2022 a été soutenue par des marchés dynamiques sur les trois premiers trimestres avec un net fléchissement de la demande sur le quatrième trimestre.

La consommation globale (BO+BI), hors bois-énergie, est de 5 Millions de m3 par an sur la Région.

Ces chiffres ne prennent en compte que les consommations des usines de trituration/panneaux. Il devient urgent que les services de l'Etat et de la Région puissent fournir un suivi des consommations bois-énergie que nous ne pouvons pas connaître dans la mesure où beaucoup de sites de consommation ne concernent pas la filière bois.

Perspectives d'activité :

Les perspectives inquiétantes du début d'année concernant l'inflation, les difficultés d'approvisionnement en pièces détachées, produits chimiques, matériaux et les tendances haussières du marché de l'énergie se sont confirmées cet automne. Cela a conduit à un arrêt ou un ralentissement d'activité pour certains.

Les marchés de l'électricité et du gaz ont subi des fluctuations violentes avec des hausses historiques qui, si elles restent à ces niveaux, sont incompatibles avec la poursuite de la production industrielle en Europe à court terme. Notre secteur est donc concerné au premier chef. Beaucoup d'entreprises restent encore couvertes par des contrats de fourniture d'énergie jusqu'à fin 2023 mais la question reste entière. Les aides récentes de l'état posent des problèmes d'éligibilité, de timing et surtout sont insuffisantes au regard de celles dont bénéficient la concurrence Espagnole.

Seules des mesures nationales et européennes de régulation des marchés de l'électricité permettront de maintenir l'activité industrielle à court terme. Les évolutions de nos modes de production vers plus de sobriété ne peuvent se réaliser en un ou deux ans.

Cette situation sur les prix de l'énergie représente un élément de sidération et de stress majeur pour les chefs d'entreprises.

D'autant plus que pour 2023, les marchés de toute la filière (BO et BI) sont marqués par des prévisions économiques pessimistes, et par une baisse significative de l'activité.

Certaines entreprises réduisent déjà leur production et envisagent de faire des demandes de chômage partiel où prévoient des arrêts techniques prolongés.

Deux éléments positifs peuvent toutefois être notés :

-D'une part, la bonne tenue du marché régional de la construction, pour les chantiers en cours

-D'autre part, le maintien d'une appétence pour le bois dans tous ses domaines d'application, renforcé par les actions de décarbonation.

-L'approvisionnement :

L'approvisionnement de nos entreprises est directement dépendant des conséquences du changement climatique telles que les incendies, la grêle, les risques sanitaires. Les périodes de crise, depuis la tempête de 1999 jusqu'aux événements de cette année, sont régulières, avec un point culminant en 2008 et 2009, des années qui ont vu se conjuguer une crise mondiale, et la catastrophe de la tempête Klaus. Cela est vrai pour notre région mais aussi au niveau européen et mondial. Les dépérissements massifs de forêts de feuillus et de résineux en Europe ou les incendies en Russie, en Australie, aux USA et en Amazonie sont là pour nous le rappeler.

Cette année, à partir de l'après-midi du 12 juillet, notre quotidien a été de nouveau bouleversé par les incendies « hors norme » de La Teste et de Landiras puis de Saumos. Trois feux majeurs sur les 2 000 départs de feu enregistrés dans notre Région.

Les feux ont continué jusqu'au mois d'octobre, compte tenu des conditions climatiques, comme en témoigne le feu de Commensacq dans les Landes qui s'est déclaré le dimanche 16 octobre et a, heureusement, été vite circonscrit à 11 ha.

Je voudrais aussi rappeler l'épisode de grêle en Dordogne le 21 juin qui a touché près de 8 500 ha et qui représente environ une année de récolte de pin maritime de ce département.

Je souhaite en premier lieu témoigner toute ma solidarité aux sylviculteurs sinistrés qui sont les premières victimes de ces catastrophes. Ils sont près de deux mille à avoir subi un sinistre et une forêt ne se reconstruit pas en un ou deux ans contrairement à des habitations ou des campings. Il faudra des dizaines d'années pour retrouver les paysages forestiers, la production et la biodiversité qui y sont liées.

Je voudrais aussi à cette occasion remercier les pompiers, les services de l'Etat, les élus, la DFCI, les entreprises forestières, les coopératives et les ETF qui ont participé sur le terrain à la lutte contre ces feux. Leur action a démontré que la filière des Landes de Gascogne, basée sur une forêt cultivée, est organisée et dispose de moyens exceptionnels pour faire face à ces catastrophes.

Il faut sans cesse rappeler, comme le fait inlassablement le président Bruno LAFON, que ce sont les activités humaines (accidents ou malveillance) qui sont à l'origine de ces feux hors normes et que c'est donc sur ce facteur qu'il faut agir en tout premier lieu. Le développement de zones urbanisées et d'infrastructures (comme les champs photovoltaïques) accroît inévitablement les risques comme en témoignent les feux de La Teste et de Magesq.

La protection de la forêt contre les incendies c'est aussi la protection de nos entreprises et de nos emplois. Nous sommes très attachés au système de DFCI qui permet de répondre aux incendies en conditions habituelles et qui a besoin d'accompagnement financier pour faire face à des conditions telles que nous les avons connues en 2022.

Quelles ont été les conséquences des incendies sur nos approvisionnements ?

Du 15 au 24 juillet en Gironde et du 18 au 24 juillet dans les Landes, les activités d'exploitation forestière et de travaux forestiers ont été totalement suspendues compte tenu du risque incendie. Certaines usines et scieries ont dû fermer pendant cette période, elles étaient soit dans les zones à risque, soit en rupture d'approvisionnement. Les restrictions d'exploitation ont été maintenues jusqu'au 23 septembre pour le Lot et Garonne et jusqu'au 26 septembre pour les Landes et la Gironde. Cette période a donc été compliquée pour les exploitants forestiers et pour les ETF.

La FIBNA a communiqué au cours de l'été auprès de ses adhérents l'état des risques et des restrictions d'accès en forêt y compris le week-end, les paramètres changeant en permanence. A titre d'exemple, sur la Gironde nous avons comptabilisé 19 jours d'arrêt total, 31 vigilances Orange et 14 Jaune.

Sur la zone de Landiras, les feux dans le sol ont duré jusqu'à ces dernières semaines en raison de la tourbe et du lignite.

Le risque était permanent, le feu de Saumos s'est, entre-temps, déclaré le 12 septembre et la scierie d'un de nos adhérents à Sainte Hélène a failli disparaître lors de cet épisode. De nombreux autres incendies ont encore ponctué un mois de septembre particulièrement chaud : Vendays-Montalivet, Luxey, Courgeac, Herm, Saugon,... La liste est trop longue pour tous les citer. Au total plus de 35 000 ha brûlés sur la Région et plus de 2 000 départs de feux sur la Nouvelle-Aquitaine !

Pendant de nombreuses semaines les accès aux zones incendiées n'ont pas été possibles et les premières exploitations n'ont pu être programmées qu'à partir du moment où les arrêtés préfectoraux l'ont permis. A partir du 26 août pour les zones de La Teste et Landiras 1 et à partir du 28 septembre pour Landiras 2.

L'interprofession FIBOIS Landes de Gascogne, dont nous faisons partie, a été très réactive et la solidarité des acteurs s'est immédiatement mise en place. En complément des réunions organisées par les services de l'Etat, les organisations ont pu échanger leurs informations au sein de l'interprofession, estimer l'ampleur des dégâts et des risques en temps réels et envisager les mesures à prendre en fonction de l'évolution de la situation, ni trop tôt, ni trop tard.

Dès le mois de juillet, nous avons pu, en permanence, discuter et expliquer le rôle de chacun afin de s'organiser au mieux en interne et communiquer à bon escient. Début août nous avons élaboré un communiqué de presse pour faire un état de la situation. Il était évidemment bien trop tôt, comme nous venons de le voir, pour envisager l'exploitation et le nettoyage des parcelles ou même un quelconque bilan. Nous étions pourtant déjà sollicités par les médias pour savoir comment les forêts seraient reconstituées !!!

En revanche, dès que les acteurs de la filière ont pu agir, nous avons diffusé une charte de bonnes pratiques qui fixait les priorités en matière d'exploitation, notamment par rapport aux questions de sécurité des voies de circulation et de risques sanitaires. Avec l'appui de l'association des ETF, nous avons finalisé une annexe reprenant les règles de sécurité à appliquer sur de tels chantiers. Les risques de chute d'arbre et l'état de dégradation des sols le nécessitaient.

Depuis, le rythme de nettoyage et d'exploitation des zones incendiées est très dynamique. La demande en bois, comme je l'ai indiqué, reste soutenue pour l'instant et l'importance du tissu industriel régional permet un débouché local important et rapide.

Je remercie à cette occasion tous les collègues des autres régions, coopératives, exploitants et ETF qui sont venu prêter main forte.

Hormis la forêt usagère de la Teste qui a, comme vous le savez, un statut juridique antérieur à la révolution de 1789, les autres parcelles seront vite nettoyées. Les estimations à dire d'expert nous font dire que l'essentiel des arbres valorisables en bois d'œuvre seront exploités avant la fin de l'année et que les bois d'industrie et énergie le seront au printemps 2023.

Sur Landiras l'exploitation des gros bois est réalisée à environ 80% et devrait être terminée en décembre. Pour Saumos, l'exploitation en BO est moins avancée mais devrait aussi être finalisée en fin d'année. On note sur Landiras une progression du bleu et les exploitations vont s'orienter vers une plus grande proportion de bois de caissage. Pour les bois de trituration, l'exploitation va prendre plus de temps, un trimestre voir plus, et devrait être achevée au printemps. Les usines de panneaux du département des Landes utilisent principalement des bois incendiés (à 80% pour les bois ronds). Les usines de pâte chimie-verte sont plus limitées pour des questions de qualité du produit fini.

Il est à ce sujet important de signaler que l'exploitation des bois verts hors zones incendiées est fortement pénalisée par le manque de moyens qui sont actuellement concentrés majoritairement sur les zones incendiées.

Certaines industries de la trituration s'inquiètent sérieusement sur l'approvisionnement en bois vert pour passer l'hiver.

Après ce tour d'horizon de la situation économique et de l'approvisionnement des industries, je vais maintenant aborder le second thème qui concerne :

Les ressources humaines et les compétences, les difficultés de recrutement et de fidélisation des collaborateurs de nos entreprises

Les ressources humaines et les compétences sont un axe prioritaire depuis toujours au sein de la FIBNA. Cela fait partie de son ADN et c'est une de ses raisons d'être.

Le défi « Ressources humaines » ou plutôt les défis des ressources humaines, sont de véritables enjeux pour nos entreprises qui doivent :

- **Recruter** des collaborateurs dans un contexte de très fortes tensions où tous les secteurs se retrouvent en concurrence. Les entreprises doivent innover, communiquer séduire, convaincre, s'adapter à la génération Z ou les enfants de Darwin sur lesquels Madame GOUX-BAUDIMENT nous a éclairés !
- **Gérer** ces ressources humaines par la formation mais aussi une bonne gestion au quotidien dans un univers de plus en plus contraint
- **Enfin fidéliser** le personnel

En 2022, au-delà des actions quotidiennes RH de la FIBNA (gestion des conventions collectives, diffusion d'informations, réunions sociales, réponses aux questions sociales...), la FIBNA a multiplié ses actions pour l'emploi et le recrutement en développant de nouveaux partenariats et en s'impliquant dans l'organisation et la participation à des événements.

En complément de ces actions d'accompagnement des entreprises, l'action phare de cette année 2022 a été le festival des métiers du bois qui s'est déroulé en septembre 2022 à l'initiative de Virginie BOUIC ici présente.

Vous en avez sûrement entendu parler ! Au cœur de ce Festival, c'était bien de l'emploi dont il était question !

Nous avons participé activement et avec enthousiasme à ce projet innovant et fédérateur, au titre de l'interprofession FIBOIS Landes de Gascogne qui représente tous les métiers de la filière. Nous étions avec la DREETS des Landes pilotes du pôle EMPLOI/ FORMATION ainsi que copilote pour l'organisation du pôle FORET avec le Conseil départemental des Landes.

Pour ne citer que quelques chiffres, le festival c'était :

5000 visiteurs, 600 demandeurs d'emploi, 200 offres d'emploi, 74 exposants !

Je profite de cette AG pour remercier AKTO qui a largement soutenu ce festival

Victime de son succès : la prochaine édition du festival se déroulera en 2024 !

Autre action capitale pour notre filière issue des réflexions entre la FIBNA, les ETF et AFB : le plan interprofessionnel de recrutement/formation de 150 conducteurs d'engins forestiers d'ici 2025. Un cycle de réunions d'informations a d'ores et déjà commencé pour mobiliser les pouvoirs publics, les prescripteurs, les centres de formation pour relever collectivement ce défi. Ce plan interprofessionnel sera une des actions phare de FIBOIS Landes de Gascogne pour 2023.

Beaucoup moins « sexy » mais important aussi pour nos entreprises, 2023 sera également consacrée à la gestion des conventions collectives dans le cadre de la fusion des branches professionnelles.

Le troisième axe que je vais maintenant développer est celui de :

L'acceptabilité sociale des activités forestières et les sollicitations médiatiques et militantes concernant la gestion des forêts et l'exploitation forestière, le lien entre le Bois et la Forêt

-Pour commencer je voudrais faire quelques remarques sur la forme des débats qui actuellement évolue dangereusement :

Nous avons vécu une accélération médiatique ces dernières années mais ce phénomène s'est très fortement accentué en 2022, avant même les incendies, avec des publications presque toutes les semaines et des méthodes inacceptables. Au travers notamment de mise en cause publique de salariés de notre filière sur des vidéos ou de destructions de matériel, menaces et insultes.

Dès le mois de janvier de nombreuses émissions de télévision sur des grandes chaînes, des vidéos et articles de presse ont ouvertement mis en cause l'ensemble de la filière reprenant des contre-vérités sur la forêt française qui serait globalement mal gérée et en criant à la disparition des feuillus et à l'enrésinement généralisé. J'en profite pour rappeler les chiffres de l'IGN sur l'évolution des surfaces feuillues en France depuis 1985 qui font état d'une augmentation de 2,2 millions d'ha, soit plus de deux fois le massif landais, alors que les surfaces résineuses n'ont quasiment pas évolué !

Le débat public se cristallise sur un petit nombre de points que nous connaissons tous : les coupes rases, la mécanisation, l'exploitation des feuillus, la futaie régulière, les peuplements monospécifiques.

De nouveaux acteurs apparaissent ce sont des militants-journalistes ou des journalistes-militants. Ils mélangent donc les genres et le revendiquent en prétextant l'urgence climatique pour assumer d'être juge et partie pour le bien de la planète : la fin justifiant les moyens.

Nous rencontrons également de plus en plus de scientifiques-militants qui s'expriment avec des positions particulièrement tranchées sans prendre le recul nécessaire et les questionnements inhérents à cette discipline qu'est la science.

Il faut noter que ce sont souvent des scientifiques qui ne sont pas spécialistes de la forêt mais plutôt des spécialistes de l'utilisation des médias ! Le dernier à être intervenu sur France 2 ne savait même pas reconnaître une un hêtre d'un marronnier et d'un châtaigner !

Nous sommes aujourd'hui déstabilisés par ces acteurs car leur répondre en exposant la complexité des sujets, en argumentant sur des fondements scientifiques et en dialoguant pour trouver des voix d'amélioration ne sert à rien. Ils se concentrent sur des objectifs simples comme interdire les coupes rases ou proposer une généralisation de la futaie irrégulière. De ce fait ils ont l'oreille des médias, du grand public et donc des décideurs politiques. En effet, ce qui est simple (pour ne pas dire simpliste) s'entend mieux que ce qui est complexe, même si c'est la vérité.

On constate d'ailleurs qu'il existe aujourd'hui une décrédibilisation généralisée du discours scientifique comme en a témoigné la crise du COVID et son cortège de Fake News fortement relayées.

En ce qui concerne la forêt, ces acteurs militants très médiatiques ne citent jamais, comme enjeux importants, la conservation des surfaces forestières menacées par les défrichements ou bien l'intérêt des produits biosourcés comme le bois pour l'avenir de nos sociétés.

Notre vision, plus systémique, englobe la gestion multifonctionnelle de la forêt. C'est-à-dire non seulement la biodiversité et la résilience des écosystèmes mais aussi la production de bois fixateur de carbone qui contribue à la lutte contre le changement climatique en se substituant à des matières fossiles plus énergivores notamment dans la construction, la logistique, le packaging ou la chimie.

Un autre exemple récent de simplification et de vulgarisation orientée concerne le séminaire organisé il y a 2 jours par les ministères de l'Agriculture et de l'Ecologie pour présenter une expertise nationale coupes rases. Nul doute que les conclusions non circonstanciées de ces travaux basés sur une synthèse de la bibliographie scientifique européenne et nord-américaine seront généralisées au cas de la forêt des Landes sans aucune référence à l'état antérieur du territoire. C'est tellement plus simple !

Comment aborder et traiter ces phénomènes ? C'est une question qui reste ouverte mais qui oriente un travail de fond auquel la FIBNA participe au sein de FIBOIS Landes de Gascogne.

-Comment aborder le fond du débat ?

Avec les sylviculteurs privés et publics, dont je salue les représentants aujourd'hui, et qui sont les acteurs premiers de la gestion forestière, nous avons une position d'ouverture. Les acteurs du massif ont toujours su évoluer en intégrant les connaissances scientifiques. Nous avons des marges d'évolutions mais cela ne revient pas à dire que tout ce qui a été réalisé par les générations précédentes est à remettre en question.

La filière bois dans notre région doit faire face à de nombreux risques : incendies, tempêtes, sécheresses, sanitaires (nématode). Il est nécessaire d'adapter nos pratiques pour l'avenir mais sans compromis vis-à-vis des dogmes trop souvent mis en avant.

J'en citerais deux en particulier : celui de l'enrésinement et celui de la diversification à tout prix.

Les résineux sont souvent qualifiés de tous les maux : ils sont inflammables, ils acidifient les sols et les feuillus seraient parés de toutes les vertus. C'est aussi simpliste que dire que les requins sont méchants et que les dauphins sont gentils et donc à éliminer ou à préserver selon le cas !

Les résineux de notre région, en particulier le pin maritime essence indigène adaptée au changement climatique, sont une grande richesse économique mais aussi environnementale. Les feuillus ont aussi une place importante et ne sont pas à opposer.

Le nombre d'essences qui compose une forêt n'est pas un gage de résilience à lui seul. La forêt amazonienne, composée de 136 essences d'arbres, souffre également de dépérissements. Il ne faut pas utiliser la biodiversité comme un paravent qui réglerait tous les problèmes dans l'avenir. Ce sujet est trop important pour que nous le laissions aux mains des activistes.

Nous devons nous concentrer sur les fondamentaux de notre massif : une forêt de pin maritime accompagnée de peuplements feuillus (notamment les chênes).

Cette forêt sera résiliente si elle **gérée** et un des facteurs principaux de sa résilience consiste dans la diversité de ses valorisations qui induit la diversité de ses classes d'âges. Toutes les valorisations du bois qui existent sur le marché sont présentes sur le massif landais. C'est l'équilibre des valorisations et des peuplements qui assurera la résilience écologique et économique de la forêt face aux tempêtes, aux incendies et aux autres fléaux.

Je souhaite mentionner à ce sujet le travail d'élaboration et d'adoption du Schéma Régional de Gestion Sylvicole (Le SRGS) réalisé par le CRPF Nouvelle-Aquitaine. Ce document est important car il encadre les documents de gestion de la forêt privée. Ce travail est à saluer car il conforte la multifonctionnalité des forêts de notre Région.

Le travail engagé depuis 2019 au sein de l'interprofession FIBOIS Landes de Gascogne nous a permis de **formaliser une vision commune** des objectifs de notre filière et de nos pratiques. Le Livret « Vision et Missions » en est l'illustration.

C'était une étape indispensable pour pouvoir communiquer et échanger avec l'extérieur. Trop souvent des divergences de vue ou des sujets purement internes empêchaient toute expression ou réponse cohérente.

Nous avons donc pu répondre d'une seule voix aux nombreuses sollicitations de ce début d'année concentrées principalement sur la question des coupes rases, comme par exemple, le journal télévisé de France 2 ou le journal Le Monde ou à propos de la tension Post-Covid sur les matières premières et la disponibilité du bois pour les consommateurs.

Une fois ce travail de cohérence bien avancé, nous avons tout de suite envisagé de **construire un dialogue structuré avec la SEPANSO**, qui est l'organisation environnementale la plus compétente sur le sujet de la forêt landaise.

Nous avons travaillé tout d'abord sur un document cadre de concertation qui a permis de nous mettre d'accord sur un constat partagé concernant l'histoire et l'origine des pratiques de la forêt landaise. L'objectif commun est une vision partagée de la préservation de la biodiversité dans le cadre de la sylviculture de production du massif des Landes de Gascogne.

3 points principaux ont été identifiés pour y parvenir :

1. L'amélioration des connaissances,

2. L'identification des bonnes pratiques,

3. La sensibilisation des acteurs et diffusion des bonnes pratiques.

Nous avons rapidement pu établir une première fiche de recommandations sur le thème de la gestion des ripisylves à l'attention de tous les acteurs de terrain.

Nous travaillons aujourd'hui sur la rédaction d'une position partagée au sujet des incendies et sur les mesures qui nous paraissent prioritaires pour améliorer la résilience de notre territoire à ces risques qui ne concernent pas que la forêt et dont elle n'est pas à l'origine.

Pour 2023, l'interprofession et la SEPANSO ont comme axe prioritaires de rédiger des fiches de recommandations sur les feuillus du massif landais, les lisières, les bosquets, les feuillus en sous-étage et les peuplements feuillus en plein.

Comme vous le constatez, il s'agit d'un travail de fond, à moyen et long terme pour apporter une contribution au maintien, voire à l'augmentation de la biodiversité de notre massif avec des acteurs de terrain.

Je voudrais terminer ce chapitre en mettant en avant une des valorisations du bois pour laquelle nous consacrons une part importante de nos moyens et de nos actions de communication : c'est le Bois construction dont l'intérêt environnemental n'est plus à démontrer.

La RE2020 a plus que renforcé le positionnement du bois dans la construction. Ses propriétés intrinsèques permettent de répondre d'une part aux exigences énergétiques et d'autre part aux attentes sur la construction bas carbone. Le bois reste un matériau incontournable pour obtenir des scores intéressants pour le label E+C- des bâtiments.

Non seulement les architectes considèrent le bois comme un matériau à intégrer dans leurs projets mais les opérateurs, bailleurs sociaux ou promoteurs immobiliers, le regardent aussi comme un vecteur de communication positive sur le plan écologique. Le circuit court s'installe et la provenance des bois est un paramètre qui rentre en ligne de compte.

2022 a été l'occasion de visiter le site du Center Parcs (construit avec du bois local par des entreprises locales).

Nous avons aussi organisé à l'occasion des Rencontres Nationales de la Frugalité Heureuse et Créative un circuit de visites dans le Médoc (chais viticoles, groupe scolaire, collège dans lesquels le matériau bois était mis en valeur).

Sans oublier le Prix Régional de la Construction Bois avec plus de 100 projets en région Nouvelle-Aquitaine et la semaine des Rencontres Woodrise en octobre 2022 où la construction bois fut mise à l'honneur dans le cadre des constructions de moyenne et grande hauteur.

Les actions entreprises se poursuivront en 2023 animées par notre nouvelle Prescriptrice Bois-Construction Géraldine GAY-MALLET ici présente qui a remplacé Sabrina FUSELIER .

Nous aurons en particulier deux rendez-vous importants :

-L'appel à candidatures pour le Prix régional de la Construction Bois (dès le 2 janvier 2023)

-Le Congrès International Woodrise à Bordeaux du 16 au 20 octobre. A cette occasion, nous nous associerons à plusieurs actions, notamment:

- La présentation des entreprises de la filière, de l'amont à l'aval au sur un espace régional dédié
- L'organisation d'un circuit de visites Pin Maritime
- La promotion du bois construction au travers d'émissions de radio avec la maison de l'architecture

Nos relations et l'organisation au sein de notre filière

Je voudrais avant de clôturer mon intervention repreciser le rôle de la FIBNA au sein des organisations de notre filière. C'est une question qui nous est fréquemment posée :

La FIBNA a avant tout un rôle syndical d'accompagnement des entreprises de transformation (notamment des PME) dans tous les domaines : social, RH, réglementations, normes, plan de relance, crises, sujets techniques et économiques, énergie, etc...

Elle a aussi un rôle de représentation des intérêts des secteurs de l'exploitation forestière et des industries du bois.

Parallèlement à ce rôle syndical et de représentation, la FIBNA participe à des actions interprofessionnelles réalisées dans le cadre de FIBOIS Landes de Gascogne. C'est le cas de toutes les problématiques que nous partageons avec les autres acteurs de la filière de l'amont et de l'aval.

FIBOIS Landes de Gascogne joue parfaitement son rôle de plateforme d'échange et d'actions pour notre filière dans le prolongement de nos actions FIBNA.

Je dois dire que, depuis sa création en 2019, nos relations au sein de la filière sont plus constructives et efficaces, comme nous l'avons constaté récemment pendant les crises COVID en 2020/2021 ou Incendies en 2022.

C'est donc sur cette note positive que je vais conclure ce rapport moral.

Mais avant de passer la parole aux représentants des collectivités et de l'Etat qui vont conclure cette Assemblée je voudrais m'adresser à Stéphane LATOUR, pour qui cette AG est la vingtième et malheureusement pour nous la dernière.

Stéphane,

Tu nous as rejoint le 1^{er} janvier 2003, en provenance de la Maison de la Forêt, en remplacement de Jean Louis Moreau qui partait à la retraite.

Quel chemin parcouru pendant ces 20 années !

Tu as subi et su t'adapter à 6 Présidents aussi différents que Jean, Tanguy, Eric, Robert, Paul et moi-même.

Tu as participé à la création et au fonctionnement de structures telles que l'USB, XYLOFUTUR (ex IPMF), le CODEFA, le PEFC, FIBOIS LDG.

Tu as géré des crises telles que les tempêtes, les scolytes, l'après tempête, les crises économiques, la Nouvelle Région, le Covid, les conséquences de la guerre en Ukraine, les incendies.

Tu as organisé avec tes complices Corinne et Benedicte notre participation et notre représentation à de nombreuses manifestations telles que le CNEAF, AQUIBAT, SALON AGRI, FOREXPO, VIVONS BOIS, WOOD RISE.

Sans parler de tous les dossiers que tu as montés et portés, de l'exploitation mécanisée à l'économie circulaire, en passant par le nématode, le stockage sous arrosage, ou le RBUE et sans parler de Man and Biosphère, de la valorisation des métiers du sciage, les ICPE ou le Groupe de travail avec la SEPENSO ...

Et je n'oublie pas ta disponibilité pour les adhérents qui te sollicitaient pour les aider à régler des problèmes sociaux, environnementaux.

En 20 ans tu es devenu le spécialiste de la filière de transformation du Pin Maritime !

Fort de toutes ces connaissances, la Forêt Privée n'aura jamais été aussi proche de ses clients ...

Personnellement ce que je retiens de toi c'est ta finesse de jugement, ta discrétion et ton engagement sans faille pour notre cause.

Stéphane, tu vas nous manquer et je ne te remercie pas de nous abandonner mais je te souhaite sincèrement, au nom de tous les adhérents, de t'épanouir dans ton nouveau challenge et de continuer à défendre cette filière si attachante.

